

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4959>



Réforme du collège : toujours non !!

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Collèges/CTSD/CDEN - Réforme du collège -



Publication date: mercredi 11 novembre 2015

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Formation-formatage, où en est-on ?

La première session de formation s'est terminée le mardi 10 novembre.

Ces premières journées, destinées à convaincre du bien-fondé de cette réforme ont eu l'effet inverse dans de nombreuses académies : même les autorités qui animaient le stage avaient du mal à justifier les choix du Ministère ! Aux questions pertinentes posées par les collègues sur la mise en place concrète des nouvelles mesures et leurs conséquences, l'Administration s'est souvent trouvée réduite à renvoyer un « vous êtes fonctionnaire » (sous-entendu « vous devez obéir sans discuter ! »), avouant ainsi son impuissance à faire accepter une réforme qui s'est faite sans véritable dialogue social !

Vous pouvez consulter une partie de ces témoignages :

www.snes.edu/Formations-a-la-reforme-du-college-Temoignages.html

www.lyon.snes.edu/spip/spip.php?article3085

<http://maragoyet.blog.lemonde.fr/2015/10/21/college-une-reforme-informe/>

Qu'en est-il en Saône-et-Loire ? N'hésitez pas à nous transmettre vos témoignages, si vous avez assisté à ces formations, afin que nous puissions faire le point sur leur contenu, le discours de l'administration, vos ressentis ...



Et ensuite ?

Samedi 10 octobre, 16 000 personnes qui se sont retrouvées à Paris pour manifester leur opposition à cette réforme, avec le soutien de l'opinion publique. Le Conseil Supérieur de l'Education vient de rejeter majoritairement les programmes proposés. Depuis, la ministre de l'Education n'a toujours rien dit ... mettant ainsi en exergue sa conception très particulière du dialogue social !



Vous pouvez donc poursuivre l'action, par exemple en :

Réforme du collège : toujours non !!

- Organisant des heures d'info syndicale pour débattre avec vos collègues et rédiger si possible une prise de position collective et argumentée contre cette réforme
- Demandant une entrevue avec la Direction de votre établissement pour poser officiellement une série de questions lourdes d'enjeux pour la rentrée prochaine (emplois du temps, choix des EPI, organisation des enseignements...)
- Mettant la réforme du collège en question diverse aux prochains CA et en préparant une motion à présenter en accord avec les parents d'élèves

D'autres formes d'actions peuvent être consultées à [cette adresse](#).

De son côté l'intersyndicale continue d'appeler à la mobilisation pour l'abrogation de la réforme : [tract intersyndical](#)



N'hésitez pas à nous solliciter pour organiser des heures d'information syndicale ou pour appuyer les actions que vous aurez décidé de mettre en place.

N'oubliez pas de nous informer de la situation dans votre établissement (réunions pour préparer la réforme, en présence ou non d'IPR et d'IEN, réactions des collègues, actions mises en place ...) Nous pourrions ainsi publier ces informations sur notre site Internet afin que chacun puisse savoir ce qu'il se passe dans les collèges de Saône-et-Loire.



Monsieur le Président,

La réforme du collège prévue pour la rentrée 2016, plus bureaucratique que pédagogique, ne répond pas aux besoins de formation de la jeunesse de ce pays, ne réduira pas l'échec scolaire et mettra profondément en cause l'égalité d'accès aux savoirs et aux qualifications sur le territoire.

Elle est de plus un affront à une profession qui se bat au quotidien pour la réussite des jeunes qui lui sont confiés.

Je vous demande de renoncer à sa mise en place et d'ouvrir sans délai des discussions sur d'autres bases.

Nom, prénom :

Qualité :

Signature :

Monsieur le Président
de la République

Palais de l'Élysée
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 Paris